



Hôpital :

Six milliards de plus... la réforme plus tard !

Rencontre

Anne Moyal
Enseignante-chercheuse à l'École
des Hautes Études en Santé Publique

Brèves Personnalités

Amélie de Montchalin
Hugo Gilardi
Louis Boyer
Pascal Meyvaert

Pratique

Consultation longue :
un levier sous contraintes



Faire simple, c'est pas compliqué !

Dossier médical

IA

Aide à la prescription

Facturation

Agenda

Téléconsultation

**Maiia Médecin, la solution
100% web pensée pour le
quotidien des médecins.**

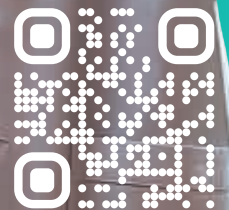


hébergeur
agréé
données
santé

100%
WEB



Maiia
Médecin



www.cegedim-sante.com/maiia-medecin

Avenant 1 : une politique de pertinence nécessite du discernement

La Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF) prend acte du premier pas engagé par la CNAM dans le cadre des négociations de l'avenant n° 1 à la convention médicale vers une meilleure prise en compte de la pertinence des soins et des examens.

Depuis des années, la CSMF défend une évolution de notre système de santé fondée sur la qualité, la pertinence et la prévention plutôt que sur des logiques purement comptables et des baisses tarifaires répétées. Voir enfin la pertinence entrer dans le champ conventionnel constitue donc un signal positif.

Mais cette avancée reste aujourd'hui contradictoire dans sa philosophie comme dans sa méthode. La CNAM associe cette démarche à de nouvelles baisses tarifaires en imagerie, touchant de plein fouet les radiologues, les médecins vasculaires et les cardiologues. Cette logique est contraire à une démarche de pertinence. La CSMF soutient pleinement les positions défendues par les radiologues, les médecins vasculaires et les cardiologues. Elles démontrent que les économies déjà réalisées dépassent très largement les objectifs initialement fixés par le législateur. Dans ces conditions, poursuivre les baisses tarifaires n'aurait plus de justification économique mais traduirait une vision exclusivement budgétaire de la régulation.

Partout dans le monde, les politiques de pertinence et de qualité reposent sur l'adhésion des professionnels et sur des mécanismes d'incitation. On ne construit pas une médecine de la pertinence par la sanction permanente ni par des coups de rabot successifs.

La pertinence suppose du discernement, de la sagesse, du temps, des outils, des référentiels partagés, de la pédagogie et surtout une confiance réciproque.

C'est pourquoi la CSMF appelle la CNAM à instaurer immédiatement un moratoire sur les nouvelles baisses tarifaires prévues en imagerie afin de laisser aux médecins le temps nécessaire pour proposer une démarche de pertinence et construire, dans un cadre conventionnel équilibré, des solutions durables conciliant qualité des soins, soutenabilité financière et accès aux soins.

Nous sommes prêts à nous engager dans une politique de pertinence, mais pas dans l'imposture d'un habillage technocratique d'économies imposées.

Dr Franck Devulder,
Président de la CSMF

4 | Rencontre

Anne Moyal, enseignante-chercheuse à l'École des Hautes Études en Santé Publique

7 | Brèves Personnalités

4 personnalités

Soignants : un plan pour leur santé

Arboviroses : Mobilisation en Métropole

En chiffre

8 | Dossier

Hôpital : Six milliards de plus... la réforme plus tard !

14 | Société Santé

Accès aux droits : le maillon faible du parcours de soins

Vaccination antigrippale : l'Académie pousse l'obligation vaccinale

Intelligence artificielle : une performance qui questionne le raisonnement clinique

16 | Coordination Santé

Centre-Val de Loire, Île-de-France, Pays de la Loire,

17 | à Quoi ça sert ?

Health Data Hub : le pari français de la donnée

18 | Pratique

Consultation longue : un levier sous contraintes

ABONNEZ VOUS

Médecin France
sur www.csmf.org

Médecin France • Mensuel

79, rue de Tocqueville 75017 Paris • Tél 01 43 18 88 33

• Fax 01 43 18 88 34 • E-mail med_france@csmf.org

www.csmf.org

Édité par la SEPMPF, SARL au capital de 32 000 € • **Durée** 50 ans à partir du 1^{er} juin 1978 • **Associés** CSMF et ACFM • **Gérant & Directeur publication** Franck Devulder • **Rédacteur en chef** Laurent Verzaux • **Rédaction** Hervé Réquillart • **Crédits photos** Cocktail Santé • **Couverture** Image générée par l'intelligence artificielle • **Réalisation, Impression et Distribution** Compédit Beauregard 61600 La Ferté-Macé – Normandie • **Abonnement** 65 € par an pour 10 numéros • **Commission paritaire** 1229 G 82702 • **Dépôt légal** Avril 2026

Les articles originaux du **Médecin France** peuvent être produits par tout organisme affilié à la CSMF sans autorisation spéciale, à condition de faire figurer les mentions habituelles.